

RÉFORME STATUTAIRE :

HALTE AU PASSAGE EN FORCE !

La DRHFS veut passer en CSA RPN
du 12 octobre son projet statutaire
que nous contestons il y a 2 ans...
en y retirant le volet indemnitaire !
Des contraintes sans compensation
et sans évolution de la filière !

Les changements en question :

- Disponibilité accrue.
- Contraintes de santé spécifiques.
- Mobilité imposée dans l'intérêt du service.
- Mutations dérogatoires.
- Dispositions permettant d'assurer la continuité de l'État dans la chaîne criminalistique.

**ILS GARDENT
LES CONTRAINTES.**

**ILS SUPPRIMENT
LES COMPENSATIONS.**

**ILS ÉCARTENT
NOS PROPOSITIONS.**

L'administration résout **ses problèmes**, pas les nôtres.
Et elle réussit l'exploit de transformer **un projet nul** en **projet ridicule**.

LE SNIPAT S'OPPOSERA FERMEMENT À CES TEXTES.

REPRÉSENTER - DÉFENDRE - **AGIR**

www.snipat.com